



Déclaration FSU 28 au CDEN du 23 février 2012

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Le 16 février dernier, nous avons décidé de ne pas siéger au CDEN, ce qui n'est dans nos habitudes (les trois dernières fois où le quorum n'a pas été atteint datent de février 2001, novembre 2006 et avril 2011). Cette décision avait été annoncée lors du rassemblement du 15 février devant la préfecture et avait pour objectif de dénoncer publiquement les mauvaises conditions de rentrée 2012 et d'alerter les pouvoirs publics locaux concernant la destruction du service public d'éducation, au nom du dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Dans ce contexte d'austérité, le gouvernement est en train de sacrifier les services publics et la protection sociale solidaire qui sont pourtant les garants de l'égalité. Concernant le service public d'éducation dans notre département, malgré une hausse d'élèves continue, les suppressions de postes se chiffrent à plusieurs centaines ces dernières années tous niveaux d'enseignement confondus (école, collège, lycée général et technologique, et lycée professionnel). Pour la rentrée 2012, c'est la suppression de 84 postes ou ETP (Equivalent Temps Plein), après la suppression de 72 postes ou ETP pour la rentrée 2011. Nous assistons à un vaste plan social de suppressions d'emplois dans notre secteur. Et pourtant, l'investissement dans l'éducation de la jeunesse est primordial pour construire une société plus juste.

Dans les écoles d'Eure-et-Loir, avec une hausse des effectifs (+ 67 élèves), la rentrée se fera avec 31,25 postes de moins (24 postes d'enseignants et 7, 25 ETP d'intervenants langues). De plus, cette préparation de rentrée doit se faire dans un cadre extrêmement contraint avec des suppressions de postes entraînant un minimum de fermetures de classes mais en fermant des postes dits « hors la classe » qui sont pourtant devant élèves. Cette nouvelle règle masque la réalité, ne permet pas de faire les ouvertures de classes nécessaires et fragilise les élèves les plus en difficulté en supprimant 9 postes de RASED, 12 de MCR en éducation prioritaire et 7 postes en IME. (cf document joint)

Dans ce contexte, l'affichage du maintien de la moyenne par classe (indicateur déjà très contestable du fait de la structure de notre département : 20 % des élèves scolarisés en ZEP, contraste entre ruralité profonde et densité de population importante dans certains secteurs, frange francilienne qui continue de s'agrandir...) n'est donc qu'une façade qui cache une réalité difficile pour nos collègues et nos élèves. Cette stratégie de dissimulation est inacceptable !!!

Concernant le remplacement, nous sommes dans une situation dramatique. Ainsi plus de 1000 élèves par semaine dans le département n'ont pas d'enseignement sur une journée faute de moyens de remplacement. Pourtant, il est envisagé la suppression de 5 postes de TR pour la rentrée 2012, ce qui remet en cause la continuité du service public.

Faute de moyens nécessaires, la question de la direction et du fonctionnement de l'école est encore écarté, pourtant toutes les écoles devraient avoir du temps pour ces missions.

Dans les collèges, cette année encore, selon une arithmétique très particulière, l'augmentation du nombre d'élèves s'accompagne d'une diminution des moyens alloués aux établissements : 18,2 ETP en moins, 329 heures perdues pour 336 élèves supplémentaires attendus. Avec la gestion de la pénurie, que les besoins dans les collèges sont calculés « au plus juste ». A cela s'ajoutent des dispositifs (socle commun, réforme des filières générales et technologiques en lycée...) qui traduisent un renoncement aux objectifs d'égalité et d'élévation du niveau des qualifications pour tous les jeunes. Les effectifs par classe sont trop élevés dans beaucoup de collèges. Ainsi, 17 collèges sur 29 ont un effectif en 5^{ème} supérieur à 25 par classe.

Dans ce contexte, le taux des heures supplémentaires à 9% est totalement déraisonnable pour le fonctionnement des collèges. Ce taux est bien sûr trop élevé et il contraint les équipes dans les établissements à des « non choix ».

De plus, les moyens alloués à la vie scolaire continuent de diminuer et sont soumis aux aléas du recours à la précarité, ce qui pose des problèmes de fonctionnement et de sécurité dans les collèges.

Ainsi, le gouvernement fait tout pour que « le collège pour tous » dysfonctionne et à terme disparaisse. Dans ces conditions, il est à noter que beaucoup de conseils d'administration de collèges ont refusé les répartitions des DGH (Dotation Globale Horaire), signifiant ainsi leur refus de voir l'investissement pédagogique des équipes balayé par une logique comptable.

Enfin, concernant les compétences du Conseil Général sur la sectorisation des collèges, nous rappelons que les modifications de secteurs doivent se faire bien en amont de la préparation de la rentrée. D'ailleurs, un CDEN spécifique était prévu en novembre 2011 à cet effet, mais il a été annulé sans aucune explication. Depuis des années, la FSU 28 réclame un groupe de travail départemental pour une réflexion globale sur ce sujet. Le conseil général refuse cette logique et se contente de faire des ajustements souvent tardifs et mal expliqués, ce qui ne simplifie pas le dossier.

La FSU 28 n'acceptera jamais la politique de régression éducative imposée à notre pays et nous continuerons dans l'unité et l'action à nous mobiliser pour faire avancer nos revendications. Avec le collectif des 25, nous demandons un collectif budgétaire de printemps pour l'annulation de toutes les suppressions de postes.